

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET ÉOLIEN DE LA MRC DES SOURCES DÉMARCHE DE CONSULTATION DE LA MRC DES SOURCES

MRC des Sources, le 8 mars 2024 – Le 21 février dernier, le Conseil de la MRC des Sources a présenté une démarche de consultation citoyenne concernant la transition énergétique et l’implantation de projet éolien sur le territoire de la MRC des Sources. Nous vous présentons par ce communiqué le point de vue du Comité provisoire de démocratie citoyenne des Sources (CPDCS) face à la présentation de cette démarche.

UNE CONSULTATION DIRIGÉE

Cette démarche semble répondre, à première vue, à la demande des citoyens qui voulaient plus d’informations et d’implication dans le cadre de ce projet éolien. Cependant cette démarche comporte plusieurs faiblesses, qui en conséquence, ont été signalées aux élus lors de la séance du 21 février dernier :

- D’abord, elle lie la problématique de la transition énergétique au projet éolien des Sources en présentant sans démonstration ce projet comme la solution unique, immédiate et locale à un problème global, complexe, exigeant des réponses variées et adaptées dans le respect des communautés.
- La démarche a été élaborée par un comité de représentants de la MRC (comité éolien), non officiellement nommé, avec l’appui d’une firme de consultants en communication, sans que les citoyens y soient associés. Le calendrier a été élaboré sans consultation et ce, dans un délai très courts, afin que la démarche soit complétée avant que le deuxième appel d’offres d’Hydro-Québec soit lancé.
- Les modalités de la démarche (sondage, forum, tables sectorielles, comité de vigie) sont fixées à la discrétion de la MRC, sans « mode d’emploi » (qui? et comment?) et présentent d’évidents risques de biais. Les « conditions gagnantes » qui en ressortiraient pourraient aussi bien ne pas refléter l’opinion de citoyens dûment informés et impliqués.

DES CONSULTATION CITOYENNES

Quoiqu’il en soit, les membres du Comité provisoire de démocratie citoyenne des Sources se prêteront avec vigilance à l’exercice tenu par la MRC. Mais :

- Les membres du comité participeront également aux activités citoyennes qui se mettent parallèlement en place dans les communautés de la MRC. En effet, spontanément, mais de manière très organisée, des citoyens ont décidé de tenir des activités d’information et de mobilisation afin de nourrir leur démarche et de contribuer à celle de la MRC.
- Ainsi, se tiendra un premier Agora à Saint-Adrien, le 17 mars 2024, et il est à prévoir que d’autres activités semblables soient organisées dans les différentes municipalités de la MRC des Sources.
- Dans les prochaines semaines, le CPDCS continuera à soutenir les initiatives citoyennes et proposera sa collaboration à la MRC pour toute action permettant l’exercice du devoir démocratique d’information et de mobilisation.

Ce mouvement de mobilisation prend une ampleur nationale à la suite du plan de transition énergétique déposé par Hydro-Québec. En effet, au sein de plusieurs localités directement visées par l’implantation éventuelle de parcs éoliens, des comités citoyens de concertation ont vu le jour pour pallier parfois au manque de transparence sinon à des opérations de consultation populaire improvisées mises en place par les élus.

En attendant, nous invitons à suivre de plus près l’actualité à propos de la transition énergétique et particulièrement de l’implantation de parcs éoliens, que ce soit aux plans local, régional ou national ou simplement ceux qui désirent avoir accès à différentes ressources disponibles pour alimenter leur réflexion, en consultant le site mis en place par le CPDCS : <https://www.cpdcs.ca/>.

- 30 -

SOURCE :

Marie-Ève Leclerc

Pour le Comité provisoire de démocratie citoyenne des Sources
info@cpdcs.ca